



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (613) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Health Services Project Division (XF)/Division des
projets de services de santé (XF)
Place du Portage, Phase III, 12C1
11 Laurier St./11 rue, Laurier
Gatineau
Gatineau
K1A 0S5

Title - Sujet SRTDPSS	
Solicitation No. - N° de l'invitation HT426-144642/F	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client HT426-144642	Date 2017-07-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XF-008-31604	
File No. - N° de dossier 008xf.HT426-144642	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-08-11	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wong-Sing, Aaron	Buyer Id - Id de l'acheteur 008xf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2213 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 934-1235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Services des renseignements et de traitement des demandes de paiement pour les services de santé

Demande de propositions

HT426-144642/F

Questions et réponses – Ensemble 5

Question 56 :

Quels sont les normes et standards de l'environnement technologique?

Réponse 56 :

Les normes de l'environnement technique de SC figurent à l'annexe B de l'Énoncé des travaux. Par ailleurs, les spécifications techniques de la solution de SRTDPSS sont précisées à l'article 3.4 de l'Énoncé des travaux et la solution doit satisfaire aux exigences de l'article 3.5 de celui-ci. L'entrepreneur peut choisir l'environnement technique pour sa solution en vue de satisfaire à ces exigences.

Question 57 :

Une entreprise à l'extérieur de Canada peut-elle faire l'hébergement et le traitement dans leur centre de données hautement sécurisé et l'entreposage au Canada?

Réponse 57 :

Veillez consulter la Réponse 1 de l'Ensemble 1 des Modifications à l'invitation (hyperlien ci-bas). De plus, veuillez noter que conformément au paragraphe 3.4.6.4 de l'Énoncé des travaux, l'entrepreneur ne doit pas fournir des services dans des emplacements à l'extérieur du Canada.

https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2017/06/28/40f77697de8213045dd7d7e3466fde58/ABES.PROD.PW_XF.B008.F31604.EBSU001.PDF

Question 58 :

Nous avons une question sur les exigences relatives de la sécurité (art. 7.3 - page 29).

Certaines personnes de l'organisation possèdent leurs attestation de sécurité. Afin de répondre aux exigences de **vérification d'organisation désignée (VOD)** - article 7.3.2, les personnes ne possédant pas d'attestation ont rempli les formulaires et soumis leurs demandes.

Nous ne connaissons pas les délais d'obtention des attestations. Notre compréhension est que toutes les ressources doivent avoir leurs attestations de sécurité **AVANT** l'attribution du contrat (art. 6.1.1 page 25).

Quels sont les délais approximatifs pour obtenir une attestation pour VOD et de niveau PROTÉGÉ B délivrés par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de TPSGC ?

Réponse 58 :

Objet : article 6.1.1 de la DP
article 7.3 de la DP

Conformément à l'article 6.1.1 de la DP, avant l'attribution d'un contrat, les conditions suivantes doivent être respectées : le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable et fournir les renseignements suivants : le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé; et l'adresse des lieux proposés pour la réalisation des travaux et la sauvegarde des documents, tel qu'indiqué à l'article 3.6 de la DP. Les autres exigences relatives à la sécurité énoncées à l'article 7.3 de la DP constituent les exigences du contrat éventuel. Elles doivent être respectées avant l'exécution des travaux ou d'avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature PROTÉGÉE, s'il y a lieu. Les attestations de sécurité ne sont pas requises avant l'attribution du contrat.

Pour de plus amples renseignements sur l'obtention d'une vérification d'organisation désignée (VOD) ou sur les exigences relatives à la sécurité, veuillez consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle : <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/>

Les soumissionnaires peuvent demander une enquête en vue de l'obtention d'une vérification d'organisation en envoyant une demande à ces fins à l'autorité contractante, qui agira à titre de personne-ressource approuvée pour ce besoin.

Nous ne sommes pas en mesure de fournir des renseignements sur la durée du processus d'enquête du fait que plusieurs facteurs peuvent avoir une incidence sur celle-ci, y compris l'intégralité des formulaire et la complexité de l'enquête requise, qui varie d'une organisation à l'autre.

Toutes les autres conditions de la demande de soumissions demeurent inchangées.